4me Année. — N° 9. PARAIT LE SAMEDI 3 MARS 1888

SISTERON-JOURNAL

Politique, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
Payables d'avance.
Quatre Francs par An
Etranger : le port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
Aug. TURIN, Imprimeur-Gérant
Les manuscrits non insérés, ne seront pas rendus

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 0,20 cent.
Commerciales : à forfait
Réclames : la ligne 0,30 cent.

« SISTERON-JOURNAL » est en vente :
A MARSEILLE : chez Madame Andréjol, Cours Belzunce (Kiosque Numéro 50).
A AIX : chez M. C. Martinet, (Tabacs) Cours Mirabeau.
A DIGNE : kiosques du Cours.

LE MOUVEMENT
ÉLECTORAL

Dans les élections du 26 février, le Pays consulté partiellement, n'a pas sensiblement modifié la proportion des voix républicaines et des voix conservatrices.

Il a seulement marqué sa lassitude à l'égard des interminables et stériles discussions, dans lesquelles se perd l'autorité et l'utilité du Parlement.

Cette fatigue est indiquée d'abord par la diminution des votants; beaucoup de bons citoyens ne savent comment apporter un remède aux défauts de la politique actuelle; ils ont assurément tort de se résigner; mais leur apathie doit être prise en sérieuse considération.

Ensuite il est impossible de ne pas être frappé du nombre imposant de suffrages qui se sont groupés spontanément sur le général Boulanger.

Il n'était ni éligible ni candidat; il avait désavoué les meneurs de la campagne entamée en sa faveur; les journaux où il a été le plus amicalement défendu, le répudiaient comme une manœuvre.

Malgré tout, 54,680 bulletins portent son nom.

Pour avoir adopté ce drapeau, sans espoir de succès immédiat, il faut que le désir d'une politique nouvelle personnifiée par des hommes nouveaux, soit déjà bien puissant.

La Chambre se trompe lourdement si elle se figure qu'après avoir abusé tant d'années de la confiance publique, elle gardera indéfiniment son ancienne popularité.

La France ne saurait demeurer indécise entre deux partis qui s'équilibrent et s'annulent; plus nous avancerons vers la fin de la session, plus cette impatience éclatera dans le corps électoral.

INFORMATIONS

Ligne Paris-Lyon-Méditerannée

La Compagnie P. L. M. a organisé des trains de luxe quotidiens entre Paris, Nice et Vintimille.

Depuis le 15 février 1888, les prix des places (supplément compris) sont les suivants :

Aller : de Paris à Avignon, 136 fr. 40 ; à Marseille, 156 fr. 30 ; à Saint-Raphaël 196 fr. 15 ; à Cannes, 200 fr. 10 ; à Nice, 203 fr. 90 ; à Menton, 216 fr. 90.

Retour : d'Avignon à Paris, 151 fr. 40 de Marseille à Paris, 176 fr. 30 ; de Saint-Raphaël à Paris, 216 fr. 15 ; de Cannes à Paris, 220 fr. 10 ; de Nice à Paris, 223 fr. 90 ; de Menton à Paris, 236 fr. 90.

Exceptionnellement : les suppléments afférents aux parcours de Cannes à Vintimille et de Nice à Vintimille et gares intermédiaires ou réciproquement, sont fixés à 10 fr. dans le premier cas et à 5 fr. dans le second.

Le nombre des places est limité.

On peut se procurer des billets à l'avance.

Pour plus amples renseignements, demander les prospectus détaillés publiés par la Compagnie.

mort d'un Senateur

M. Claude, sénateur républicain des Vosges, est mort hier matin à Paris.

Encore Un

Le théâtre d'Union Square, à New-York a brulé hier.

Procès Wilson

M. Wilson est condamné à deux ans d'emprisonnement, 3.000 fr. d'amende et cinq ans d'interdiction de ses droits civils et politiques ;

Ribaudeau à huit mois d'emprisonnement ;

Dubreuil à quatre mois ;

Hébert à un mois ;

Et tous solidairement aux dépens.

La femme Ratazzi a été acquittée.

Le jugement rendu par la dixième chambre du tribunal correctionnel dans l'affaire Wilson, était aujourd'hui le sujet de toutes les conversations aussi bien au Sénat qu'à la Chambre ; on était à peu près unanime a déclarer que le tribunal avait dépassé la mesure et que, pour prouver son indépendance, il avait rendu un jugement essentiellement politique.

M. Wilson se propose de faire appel du jugement de la 10e Chambre ; il est résolu à épuiser tous les degrés de juridiction.

DE L'INFLUENCE

Sous ce titre, nous nous proposons de publier une série d'articles dignes d'attirer l'attention de nos lecteurs en général et des faiseurs d'élections en particulier. Nous ne serons point méchants. Sans parti-pris aucun, nous étudierons consciencieusement ce vers rongeur qui prend des proportions révoltantes en ce siècle de progrès, et qui s'appelle : *l'Influence*.

Nous commencerons aujourd'hui nos premiers ébats par

L'INFLUENCE EN MATIÈRE ÉLECTORALE
I.
du Conseiller Municipal

Dès qu'il s'agit de pourvoir au remplacement d'un député, d'un conseiller général ou municipal, voire même d'un conseiller d'arrondissement, chaque section réunit ses électeurs pour s'entendre sur le choix du candidat. Dès que ce travail préliminaire est fait le candidat choisi — nous parlons du conseiller municipal en ce moment — se rend dans sa section respective pour y développer son programme ou pour y faire valoir ses opinions politiques. Le boniment terminé, qui est toujours de nature à contenter les plus bruyants, la section adopte l'histrion pour son seul et unique candidat.

Le succès dudit candidat paraîtrait assuré si tous les électeurs que comptent une section quelconque, assistaient aux réunions préparatoires. Malheureusement cela ne se pratique pas ainsi. Dans une section de 1,000 électeurs, par exemple, on en voit tout au plus 30 qui se font un devoir de répondre à l'appel qui leur est fait par leur Comité sectionnaire.

Le candidat choisi par ces 30 ou 40 n'est donc que peu sûr d'être élu. Que fait-il alors ?

Il écrit immédiatement à son ami M. X..., député influent du département, en le priant de lui adresser une petite lettre, bourrée de paroles élogieuses à son égard. La réponse reçue, le futur conseiller municipal se rend chez un imprimeur, et le lendemain on peut lire sur tous les murs de la ville, la lettre que M. X..., député a adressé à M. Y..., candidat de la section.

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL" (7)

LA GARDE MALADE

II

— Vous riez toujours, Gabrielle, vous ne voulez donc pas me comprendre. Ma reconnaissance est de l'affection, mon affection de l'amour. Ah ! ne vous reculez pas, Gabrielle, je vous aime comme mon sauveur, de toute la force de mes déceptions, de mon désespoir, de mes souffrances; je vous aime parce que vous êtes bonne et que je ne croyais plus à la bonté, parce que vous êtes le salut et que je me croyais perdu. Vous avez rallumé en moi l'étincelle de la vie et de l'espérance. Près de vous, je me reprends à vivre et à espérer, loin de vous, je meurs.

— Prenez-garde, murmura à mi-voix la jeune fille, la fièvre vous reprend.

— Oui, la fièvre de l'affection.

— Toute fièvre est intermittente, riposta la jeune garde.

— Non, celle-ci est basée sur la reconnaissance. Ce n'est pas impunément que vous avez guéri ma blessure et réchauffé mon âme, ce n'est pas impunément que mon cœur s'est repris à battre près du vôtre ; l'un et l'autre vous appartiennent et il y aurait cruauté à les repousser.

— Je suis de force à avoir cette cruauté, répondit Gabrielle.

— J'ai obtenu votre compassion, alors que j'étais inconnu et malheureux ; aujourd'hui que le bonheur peut me sourire, vous ne m'abandonnerez pas. Gabrielle, soyez ma compagne, qu'un lien indissoluble nous unisse. Entrons dans la vie, soutenus l'un par l'autre. Pour vous, j'aurai du talent, de la patience, du courage, et mon affection sans limites vous gardera des écueils.

— Vous prenez pour de l'affection ce qui n'est que de la reconnaissance exagérée, insinua la jeune fille en accompagnant ses paroles d'un sourire amer.

— Non, mon affection est de l'amour, Gabrielle ; elle est pure, désintéressée; elle est toute ma vie maintenant, qu'elle soit un peu la vôtre. Laissez-vous toucher, ne fermez pas votre cœur, ouvrez-le à l'affection : c'est si bon d'aimer. Ah ! grâce à vous, je respire, je vis, j'aime. Quelle sainte chose que l'amour ! Quelle puissance ! Quelle grandeur ! Il y a dans ce sentiment, qui vous envahit et vous grandit, qui vous domine et vous éclaire, quelque chose qui vous fait croire à Dieu et vous ouvre le ciel. Gabrielle, c'est un crime de ne pas aimer, et ce doit être un crime aussi de repousser l'affection.

— Vous me mettez dans une triste alternative, objecta la jeune garde en souriant.

— Non, non ; ne me repoussez pas, ne me promettez rien, mais laissez-moi tout espérer. Laissez-moi croire que mon cœur touchera le vôtre, que mon amour par sa puissance vous gagnera, et qu'au lieu d'une ironie cruelle, il tombera de votre bouche un mot d'espoir.

Gabrielle abandonna ses mains à Jules en murmurant :

— Il serait trop cruel de défendre l'espérance.

— Ne pas la défendre est-ce l'encourager ? demanda Jules au comble de l'inquiétude.

— Répondez vous-même, dit-elle en détournant la tête pour cacher un sourire d'une amertume extrême.

Et elle s'éloigna, laissant Jules dans le ravissement.

Celui-ci s'absorba dans ses pensées ou plutôt dans ce qu'il croyait être son bonheur ; puis, éprouvant le besoin de le confier à quelqu'un, il écrivit à son père la lettre suivante :

Mon père,

C'est le cœur plein d'allégresse que je vous écris. J'aime ! Ce mot vous dira tout, et les transports de mon âme et cette immense joie qui fait bouillonner le sang dans mes veines, et cet enthousiasme qui précipite les battements de mon cœur, ranime mon esprit, éclaire ma vie et me fait vous envoyer cette lettre dans laquelle je voudrais faire passer le bonheur qui déborde en moi.

Mon père, je suis heureux, je vis, je respire ; ma plume est impuissante à retracer mon bonheur, et mon cœur est à peine assez grand pour le contenir.

J'ai eu des heures de doute et de tristesse, j'ai eu des défaillances, mais je sens en moi maintenant une force inouïe dont voici le secret : J'aime.

Je me sentais petit et isolé, il me semble que je suis grand et invincible : J'aime.

Ma vie était finie, elle recommence ; mais elle recommence ardente, opiniâtre et brillamment éclairée par l'affection. Dans la nuit où je me plongeais volontairement, dans cet inconnu plein de ténèbres, qui menaçait de m'engloutir, j'ai trouvé un flambeau pour me guider : l'amour, et un foyer pour me réchauffer : le cœur d'une femme.

A suivre.

© VILLE DE SISTERON

En lisant cette lettre, toujours imprimée en gros caractères, une partie des électeurs — les naïfs — se montrent satisfaits et très heureux du choix qu'a fait leur section. Et il va sans dire que chacun d'eux vote des deux mains pour ce candidat qu'il paraît être très influent.

Qu'arrive-t-il de ces sortes e'élections? Au bout d'un mois cet élu ne tient plus compte de son programme, de ses engagements. Bien qu'il se soit porté comme radical ou comme socialiste, il vote avec les opportunistes ou avec les monarchistes parfois. S'il a un projet a déposer, projet qui pourrait quelquefois atteindre—la bourse de M. X.., le deputé influent, il est obligé de l'en aviser — et si ce projet n'est pas accepté par ce dernier, notre conseiller le jette au feu.

Pendant ce temps il ne fait rien pour sa section, il oublie toutes ses promesses, pas celles, par exemple, qu'il a faites à son protecteur, à celui qui l'a fait élire.

Ce conseiller pateauge ainsi pendant trois ans, et à l'expiration de son mandat, ne pouvant plus user du truc des lettres de recommandation, il se retire, tout fourbu, vieilli avant l'âge, dans une petite campagne d'une quarantaine de mille francs qu'il a trouvé moyen de s'économiser pendant son court séjour au Conseil municipal.

Voilà comment se font certaines élections.

Nous ne saurions donc trop recommander aux électeurs qui se soucient de leur intérêt avant tout, à se méfier de ce genre d'élections, faites sous la pression de l'influence, et qui se renouvellent que trop souvent. Si l'on veut obtenir des réformes sérieuses, il faut tout d'abord abolir l'*influence* « mauvais vice » qui ne peut que porter atteinte à tout gouvernement.

Jean COULET.

UN MOUVEMENT D'OPINION

On dit que le gouvernement est très frappé du mouvement qui se produit en dehors des Chambres et dans les Chambres elles-mêmes au sujet de Panama. De l'incident qui s'est produit lundi entre la majorité et un des questeurs, nous ne voulons retenir qu'un fait, mais il est caractéristique, c'est l'empressement tout-à-fait exceptionnel de nos députés à s'éclairer sur la situation véritable de cette grande entreprise.

Jamais en aucune occasion, peut-être la Chambre n'a fait preuve d'un aussi vif sentiment de curiosité sympathique. On assure qu'en présence de cette manifestation, le Président du Conseil, M. Tirard, éprouverait un certain regret d'un refus qu'il a opposé trop net — il s'en rend compte aujourd'hui — aux demarches des délégués de la Compagnie de Panama. Il serait presque disposé à revenir sur sa décision. Dans tous les cas, il ne peut qu'être bien aise qu'on lui force la main, et on assure qu'on ne suit nulle part avec plus de soin qu'au ministère des finances, le mouvement de pétition dont les obligations à lots sont l'objet dans toute la France.

Il est donc bien vrai qu'actionnaires et obligataires ont dans la main la résolution qui les intéresse. Ils sont 400.000 Ils doivent bien comprendre qu'ue pétition revêtue d'un nombre si énorme de signatures est irrésistible. C'est pour cela qu'il faut arriver aussi près qne possible de l'unanimeté. Dès aujourd'hui d'ailleurs la manifestation est des plus imposantes.

L'assemblée générale du 1er Mars lui donnera une éclatante consécration.

CHRONIQUE LOCALE
ET REGIONALE

SISTERON

Certificat d'aptitude pédagogique. — Parmi les candidats admis aux épreuves orales et ensuite définitivement reçus, nous relevons les noms suivants :

MM. Bergier Marcellin, à la Brial-lanne. — Borel Louis, à Sisteron. — Luciani, à Saint-Symphorien. — Rémus, à Noyers.

Mlles Hermitte Léonie, aux Bons-Enfants. — Martel Marie-Thérèse à Naux. — Garcin Jeanne, a Vaumeilh (Plan). — Delaye Eugénie, a Peyruis.

Nous constatons avec un véritable plaisir que nos instituteurs et nos institutrices font leur possible pour satisfaire aux exigences de la nouvelle loi.

— Ne serait-ce pas justice qu'on leur tint les promesses qu'on leur fait depuis dix ans?

— Nous reconnaissons volontiers que la République a fait beaucoup pour l'Enseignement primaire, des bâtisses surtout; mais cela ne rend pas la position de nos instituteurs plus prospère.

— Il est à souhaiter que notre Sénat, si républicain dit-on, vote au plus tôt la loi qui doit donner satisfaction aux légitimes revendications d'une des plus intéressantes parties de nos concitoyens.

—

Emprunt. — Dans sa séance du 18 février courant, le Conseil municipal de Sisteron a voté un emprunt de 18,000 francs, au Crédit foncier, remboursable en 20 ans, sur revenus ordinaires, pour l'agrandissement du cimetière, l'amélioration de l'école de Paresous et le solde des intérêts dûs aux créanciers Eyraud.

Nous regrettons de n'avoir, depuis quelque temps à enregistrer que des emprunts. Nous verrions, pauvres contribuables que nous sommes, avec plus de plaisir, l'ère des remboursements et des économies.

—

Au Palais.— S'il faut en croire le dernier compte-rendu de la Justice criminelle, fait par M. le Garde des Seeaux, l'approche du printemps, rend beaucoup plus fréquents qu'en toute autre saison, les attentats contre les personnes.

L'audience correctionnelle de mardi semble donner raison à cette théorie. Voici en effet, les affaires qui ont été jugées :

Oddou Antoine, berger à Volonne, poursuivi pour coups et blessures, est gratifié de 15 jours de prison; Frédéric B..., meunier à Volonne, port d'armes prohibées, 100 fr. d'amende; François F..., chapelier à Sisteron, 2 jours de prison; Ab..., également de Sisteron, 5 jours de prison; ces deux derniers pour coups et blessures réciproques; Joséphine Bl..., .njures graves envers Rose Jourdan (partie civile), 16 francs d'amende et 25 francs de dommages-intérêts.

—

Elections municipales.—Nous sommes enfin en mesure de pouvoir donner à nos lecteurs des nouvelles de la future liste municipale, grâce au plus fouinard de nos reporters qui vient de percer le mystère dont s'entourent nos conspirateurs au petit pied. Il y a quelques jours, ce reporter, noctambule à tous crins, et par ce fait spécialement chargé du *Sisteron-la-Nuit*, regagnait tranquillement ses pénates entre minuit et 2 heures du matin, lorsqu'il entend des voix sortir par le soupirail d'une cave. S'arrêter net et coller son tube auditif à l'embouchure du soupirail est l'affaire d'un instant. Ce qu'il a entendu était, paraît-il tellement drôlichon, qu'il est mort sur place d'une désopilation de rate. Son cadavre recueilli le lendemain matin, a été soumis à l'autopsie, puis rendu à sa famille.

Nous publierons samedi prochain, les notes qu'on a trouvées sur lui, concernant nos futurs édiles.

—

Porcus singularis.— Les chasseurs de Vaumeilh ont abattu dernièrement le sanglier dont nous signalions naguère la présence sur le territoire de Valavoire.

Le pachyderme était de grosseur raisonnable. Dans la lutte, il s'est vaillamment conduit et l'un des Nemrods vaumeilhans qui l'avait blessé, n'a dû, paraît-il, son salut que dans une fuite précipitée sur un arbre voisin.

De l'aveu des gourmets de l'endroit, le sauvage animal s'est également bien comporté chez le mastroquet du coin. On lui en sait gré et on souhaite à brève date le passage de quelques-uns de ces congénères.

Quels veinards que ces Vaumeilhans!

—

Théâtre. — Mercredi, l'excellente troupe Creus clôturait par le *Jour et la Nuit*, la série de ses représentations. Le libretto de MM. Nuitter et Beaumont est légèrement décolleté et certainement nous ne conseillerions pas à la mère d'y conduire sa fille, mais les grivoiseries répandues dans la pièce, sont tellement enveloppés de jolie musique, composées de mots d'esprit et de situations amusantes que la forme fait oublier le fonds.

Il faut dire aussi que cette vaillante petite troupe — que nous voyons avec regret, nous quitter — a enlevé cet opéra-comique avec un incontestable brio.

M. Séraphin (*Miguel*), et Mme Dorban (*Manola*) se sont acquittés consciencieusement de leur rôle. Le duo des *Muletiers* au 3me acte, a été chanté avec beaucoup de justesse et de goût. Les chœurs ont bien marché. Mme Lélia Roy (*Béatrix*) et M. Dartès (*Braseiro*) ne méritent que des éloges.

Quant à M. Dorban (*Calabazar*) et Lefèvre (*Dégomez*), leur entrée en scène est le signal d'un rire inextinguible, aussi, sont-ils très applaudis. A la chute du rideau on a fait bisser le final, et le public qui n'est pas ingrat, a, par de frénétiques bravos, remercié les sympathiques artistes des quelques agréables soirées qu'ils nous ont fait passer.

—

ÉTAT-CIVIL, *du 24 Février au 3 Mars* 1888 :

NAISSANCES

Gérard Lucien-Maxime-Célestin. — Nègre Paul-Louis. — Etienne Jeanne-Marie-Françoise-Augustine.

DÉCÈS

Deygremond Colombe-Rosalie, âgée de 74 ans. — Aubert Jules-Etienne, âgé de 48 ans.

VAUMEILH

Nous recevons de cette commune, une longue lettre au sujet du sanglier dont nous parlons dans notre chronique locale. Le défaut d'espace, nous prive du plaisir de l'insérer en entier; nous ajouterons que ce bienheureux solitaire après avoir été la terreur de cette région, a fait pendant deux jours la joie des habitants. Trente-cinq personnes ont — la neige empêchant tous travaux — festoyé en son honneur, dimanche et lundi, et apprécié dignement les biftecks de l'animal qui a été mis à toute sauce et même en civet. Enfin, tout s'est terminé par des chansons et de nombreux toasts portés aux confrères et St-Hubert, des Basses-Alpes.

LE RAPPEL

Depuis le 1er de ce mois, *Le Rappel*, un des plus anciens organes de la Presse républicaine de Paris, se vend **cinq centimes** seulement a Paris et dans les départements.

Le Rappel publie chaque jour :

1° **CHOSES VUES**
Récits contemporains, par VICTOR HUGO

2° **Le TRÉSOR des GOMÉLÈS**
Grand Roman inédit, par A. MATTHEY

3° **LE MAUVAIS GÉNIE**
Grand Roman inédit, par WILKYE COLLINS

Le Rappel se trouve chez tous les marchands de journaux.

L'ABONNEMENT pour les Départements est de **2** fr. pour un mois; de **6** fr. pour trois mois; de **11** fr. pour six mois; et de **20** fr. pour un an.

Les nouveaux abonnés recevront sur leur demande tout ce qui a paru des Feuilletons en cours.

ÉTUDES
DE
Mes ESTAYS, RÉMUSAT et BEINET,
Avoués a Sisteron

VENTE
sur
SURENCHÈRE
et sur
Baisse de Mise à Prix

Il sera procédé, le MERCREDI VINGT-UN MARS courant, MIL HUIT CENT QUATRE-VINGT HUIT à deux heures du soir, à l'audience des criées du Tribunal civil de Sisteron, à deux heures du soir et devant M. Girard, à la vente des immeubles ci-après situés dans la commune de Faucon.

DÉSIGNATION
des Immeubles à Vendre

Premier Lot

Une propriété labourable et vague, au quartier de la Garduelle, d'une contenance de quarante-huit ares, confrontant la terre communale.

Deuxième Lot

Une propriété labourable et vague, au quartier de Bouissonnet, de dix-huit ares confrontant terre communale.

Troisième Lot

Une propriété en nature de vague et labour, au quartier appelé le Gravas, d'une contenance de cinquante-cinq ares confrontant le grand vallon et l'ancienne route de la Motte à Gigors.

Quatrième Lot

Une propriété en nature de jardin, au Coteau du Jardin, confrontant Nicolas, André et Joseph Bernard.

Cinquième Lot

Une propriété en nature de Jardin, au coteau du Jardin, confrontant Laure Hilarion et terrain communal.

Sixième Lot

Une propriété labourable au quartier appelé la Combe, d'une contenance de un are, confrontant le terrain communal

Septième Lot

Une propriété en nature de labour, au quartier appelé Bouchouse, confrontant vallon, Joseph Richier et la terre communale.

Tous les lots ci-dessus décrits seront vendus en bloc et sur la mise à prix de cinquante francs.
ci . . . . . 50 fr.

Huitième Lot

Propriété en nature de labour et vague au quartier appelé le Grand Champ, d'une contenance de trente six ares, confrontant Hippolyte Sarlin, grand vallon, Joseph Garcin et route départementale.

Mise à prix : Deux cent quatre-vingts francs,
ci. . . . . 280 fr.

© VILLE DE SISTERON

Neuvième Lot

Propriété en nature de labour et vague, au quartier appelé Grand Champ, d'une contenance de soixante-dix-huit ares, confrontant Hippolyte Sarlin, le grand vallon, Joseph Garcin et les époux Eyssautier.

Mise à prix : Neuf cent quarante-cinq francs.

ci . . . . . 945 fr.

Dixième Lot

Une propriété en nature de vigne et labour, au quartier appelé la Garduelle de la commune du Caire, ayant une contenance de trente-deux ares soixante-dix centiares, confrontant Eugène Ayasse, Célestin Long, Thiers Rolland, et Joseph Bonnenfant.

Mise à prix : Quatorze cent soixante-cinq francs.

ci. . . . . 1465 fr.

Suivant jugement sur requête rendu par le Tribunal civil de Sisteron, le premier mars, les sept premiers lots qui n'avaient pas été enchéris à l'audience du vingt-deux février dernier, seront vendus en bloc sur la mise à prix de cinquante francs.

Suivant déclaration faite au greffe du Tribunal civil de Sisteron, le vingt-huit février M. Trabuc Antoine, praticien à Sisteron, sous la constitution de Me REMUSAT, avoué, a surenchéri du sixième les huitième et neuvième lots, adjugés à Me REMUSAT, pour le compte du sieur Richier Joseph, propriétaire à Faucon, et en a porté les mises à prix à deux cent quatre-vingt francs et à neuf cent quarante-cinq francs.

Suivant autre déclaration du vingt-sept février, le sieur Gras Alphonse, propriétaire à la Motte, sous la constitution de Me BEINET, avoué, a surenchéri du sixième le dixième lot, qui avait été adjugé aux sieurs Burle Célestin et Hermitte Benoni, propriétaires au Caire, au prix de douze cent cinquante-cinq francs et en a porté la mise à prix à quatorze cent soixante-cinq francs.

La dite vente a lieu à la requête du sieur Isnard Joseph, propriétaire à Faucon, ayant Me ESTAYS pour avoué,

Contre : Arnaud Joseph, propriétaire à Faucon, ayant Me REMUSAT pour avoué.

Sisteron, le 1er Mars 1888

ESTAYS RÉMUSAT BEINET

Enregistré à Sisteron, le deux Mars, mil huit cent quatre-vingt-huit, fol. 11, case 23. Reçu un franc, quatre-vingt-huit centimes.

LAMBERT.

REVUE FINANCIÈRE

Paris, 29 Février 1888

Le marché garde son allure satisfaisante et nos rentes conservent l'avance acquise *3 0/0* 82 10 ; — *4 1/2 0/0* 106 40.

Animation très mouvementée sur l'action du *Crédit Foncier* qui s'échange à 1368. Les obligations foncières et communales à lots gardent leur bonne tenue et leur courant d'affaires.

La *Société générale* s'échange à 452 50 avec des tendances meilleures.

Les *Dépôts et Comptes courants* sont à 600.

Nous avons dit que les versements des souscripteurs des *Bons d'Epargne* de l'*Assurance Financière* seraient employés à l'achat d'obligations à lots du *Crédit Foncier*. L'intérêt de ces obligations sera capitalisé pour le compte des intéressés et employé à l'achat de nouvelles obligations.

Le produit intégral des primes remboursés et des lots échus appartiendra aux porteurs de *Bons*. Tout porteur de *Bons* entièrement libérés aura le droit de requérir, la délivrance d'un certificat constatant les numéros des obligations de garantie. Une commission de six membres désignés chaque année au sort par les titulaires de bons nominatifs, sera chargée du contrôle de l'opération.

Reprise très sensible sur l'action de *Panama* qui se maintient fermement à 278. Les obligations conservent leurs achats suivis.

Nos chemins de fer sont fermes.

CHOCOLAT-DAUPHIN

VANILLÉ ET DOUBLE VANILLÉ

SE VEND PARTOUT

AMARA BLANQUI Médaille à toutes les Expositions

AMARA BLANQUI Le meilleur des Amers.

AMARA BLANQUI 4 Diplômes d'Honneur

La seule ARRÊTANT EN 48 HEURES
ÉCOULEMENTS Récents ou Anciens
Jamais d'insuccès
Milliers d'attestations
INJECTION RUSSE
Le flacon : 4 fr. 50 dans toutes pharmacies
Expédié franco contre mandat-poste, le flacon : 5 fr.
J. GARDOT Chimiste, 9, rue Laffitte, PARIS.
DÉPOTS :
A Sisteron, Pharmacie IMBERT

AVIS AUX MÉNAGÈRES ET BLANCHISSEUSES
DEMANDEZ PARTOUT
Le Nouveau-Né
MÉDAILLE D'ARGENT — EXPOSITION D'HYGIÈNE — PARIS 1887.
Savon Désinfectant brévété s. g. d. g.
Incomparable par ses propriétés d'économie, conservation du linge, et promptitude à le blanchir.
Un seul essai suffit pour s'en convaincre.
Louis FERCHAT, fabricant, 5, rue Turenne, 5 Marseille

LE NOUVEAU-NÉ

Maison fondée à Paris
EN 1786
CHOCOLAT GUÉRIN-BOUTRON
Médailles
aux Expositions Universelles de Paris et de Londres

ÉVITER LES CONTREFAÇONS
CHOCOLAT-MENIER
EXIGER LE VÉRITABLE NOM

ECONOMIE ET CONSERVATION
DU LINGE
—o—
SAVON CUIT SUPERIEUR
Notre-Dame de Lourdes
—o—
U. GONCET
Fabricant
92, Grande rue Marengo, MARSEILLE
—o—
En vente : **Chez tous les épiciers**

Pilules Purgatives
H. BOSREDON d'ORLÉANS
Beaucoup de personnes ont rétabli ou conservé leur santé par l'usage de ces **Pilules dépuratives végétales**, rafraîchissantes, depuis longtemps connues. Elles purgent sans interrompre les occupations, dissipent la Constipation, les maux de tête (migraines), les embarras de l'estomac (étourdissements, manque d'appétit), du foie et des intestins ; elles peuvent être à la fois un purgatif complet ou un simple laxatif, et chassent l'excès de bile et des glaires. Très faciles à prendre, elles sont certainement les plus efficaces.
Evitez les Contrefaçons.
Le nom H. BOSREDON est gravé sur chaque Pilule.
PRIX : boîte, 3f50 ; 1/2 boîte, 2f.
Envoi franco contre mandat ou timb.-poste adressés au Dépôt général : Codex 609 m.
GIGON, Pharmacien, 7, rue Coq Héron, PARIS
(ci-devant 25, rue Coquillière)
SE TROUVENT DANS TOUTES LES PHARMACIES
Et à Orléans : H. Bosredon, dépositaire unique.

VOUS NE TOUSSEREZ PLUS
SI VOUS PRENEZ DES
Pastilles Alexandre
Balsamiques, Anticatarrhales, Anti-asthmatiques
ntiseptiques des voies respiratoires
A BASE DE
GOUDRON de Norwège, purifié et Baumes de Tolu, Benjoin, Pérou, etc.,
Préparées par ACARD, Pharmacien de 1re classe, à Paris
LES MEILLEURES — CELLES QUI COUTENT LE MOINS CHER

Calmant immédiatement la toux, facilitant l'expectoration, favorisant la respiration, purifiant l'air, empêchant la contagion par les voies respiratoires, conservant la pureté de la voix, rendant en un mot d'immenses services dans tout ce qui concerne l'*Hygiène* de la respiration et le *Traitement* des maladies de la gorge, du larynx, des bronches et de la poitrine, jouissant sur toutes leurs rivales d'une supériorité incontestable due à ce qu'elles contiennent outre du véritable goudron de Norwège absolument pur, un certain nombre d'autres substances balsamiques qui y ajoutent leurs propriétés thérapeutiques particulières et lui communiquent une odeur douce et suave, une saveur presque parfumée. — L'Etui, **1** fr. **10** dans toutes les Pharmacies.

La Phtisie Pulmonaire
et la Bronchite Chronique

Ces deux terribles fléaux qui fournissent chaque année un tel appoint dans la statistique de la mortalité ont fait l'objet d'une étude spéciale par le docteur JULES BOYER, ex-interne des Hôpitaux.

Réunion en une *seule* brochure de 160 feuillets ; les observations sur ces maladies depuis leurs causes, leurs symptômes, leurs diagnostics, jusqu'a leur remède, mettre le malade a mesurer de se soigner lui-même, tel a été le but de ce savant praticien. Il l'a fait dans un style qui, quoique médical n'en est pas moins à la portée de tous ! Des milliers de guérisons, même dans le cas où le malade était condamné par les médecins, ont confirmé le succès de cette brochure (20me Edition). Envoi franco 1 fr. 50, chez M. Jules RABAUT, 9, cité Condorcet, Paris.

LIQUEURS SUPÉRIEURES
CUSENIER
ABSINTHE CUSENIER

Usines :
CHARENTON. — 142, quai de Bercy prolongée.
PARIS. — 226, Boulevard Voltaire.
MARSEILLE. — 24, rue Sainte-Victoire.
BRUXELLES. — 37, rue de Russie.
MULHOUSE *(Alsace)*
Usine modèle pour la fabrication de l'Absinthe et des Kirchs a Ornans, près Pontarlier *(Doubs)*.

Expédition Exportation

MAISON ayant obtenu à l'Exposition Internationale de Lyon, 1886-87 :
MÉDAILLE D'OR DE 1re CLASSE
COURONNE CIVIQUE
GRAND DIPLOME D'HONNEUR

SPÉCIALITÉS
Elixir de Cresson Dauphinois
LA LIBERTINE
Curaçao au Quinquina
AMER-ROBERT

Vve ISMAEL ROBERT
à VOIRON (Isère)

Grande Distillerie
DE LIQUEURS DU DAUPHINÉ

L'ASSURANCE FINANCIÈRE
Société Mutuelle de Reconstitution des Capitaux
3, Rue Louis-le-Grand, 3 — PARIS

BONS D'ÉPARGNE
Emis à **250** Francs
Remboursement à **1000** fr. garanti par des ***Obligations à Lots du Crédit Foncier de France.***
DURÉE 75 ANS — 4 TIRAGES PAR AN

Les Souscriptions seront reçues à partir du 24 février 1888

Le prix de 250 francs sera payable de la manière suivante :
50 francs en souscrivant.
25 francs du 1er au 10 de chaque mois jusqu'à complète libération.

Les libérations totales seront admises a toute époque ; les titres entièrement libérés participeront seuls aux tirages.

Le premier Tirage aura lieu le 1er Avril 1888

*Les versements sont reçus au siège de l'***Assurance Financière**, *3, rue Louis-le-Grand, et chez les Agents et Correspondants de la Société.*

La somme nécessaire au remboursement de tous les bons a 1,000 francs et les intérêts seront employés en ***Obligations à lots du Crédit Foncier de France.***

Ces obligations seront immatriculées, numéro par numéro, au profit exclusif des Souscripteurs de Bons qui bénéficieront de tous les avantages attachés auxdites obligations jusqu'a la sortie des Bons au tirage. — Ainsi, les Bons seront remboursés au *quadruple* de leur prix, soit à 1,000 francs, et les *porteurs jouiront, en outre, des lots qui seront acquis aux obligations de garantie.* — Tout porteur de Bons entièrement libérés aura le droit de requérir la délivrance d'un certificat constatant les numéros des obligations de garantie. — Un Comité de six Membres désignés chaque année au sort parmi les titulaires de Bons nominatifs, sera chargé du contrôle de l'opération, concurremment avec le Conseil d'Administration.

Les Prospectus, Bulletins de Souscription, Renseignements, etc., sont adressés sur demande affranchie envoyée au Siège social ou aux Agents de la Société.

L'imprimeur-gérant, A. TURIN.

© VILLE DE SISTERON

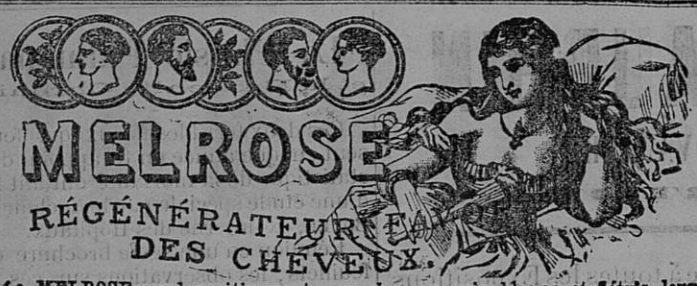

MELROSE

RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX.

Le **MELROSE** rend positivement aux cheveux gris, blancs et flétris, leur couleur de première jeunesse. Se vend en flacons de deux grandeurs à des prix très modiques. Se trouve chez les Coiffeurs et Parfumeurs. 92 Bd. Sébastopol, Paris.

ALAMBIC VALYN

POUR TOUTES DISTILLATIONS. BROQUET ✻, SEUL CONCESSIONNAIRE, *181, r. Oberkampf, Paris*

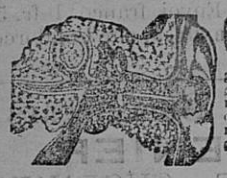

GUERISON DE LA SURDITÉ

Les **TYMPANS ARTIFICIELS**, brevetés, de **NICHOLSON**, guérissent ou soulagent la **Surdité**, quelle qu'en soit la cause. — *Les guérisons les plus remarquables ont été faites.* — Envoyer 25 centimes pour recevoir *franco* un livre de 80 pages, illustré, contenant les descriptions intéressantes des essais qui ont été faits pour guérir la **Surdité**, et aussi des lettres de recommandation de Docteurs, d'Avocats, d'Editeurs et autres hommes éminents qui ont été guéris par ces **TYMPANS** et les recommandent hautement. Nommer ce journal.

Adresser J. H. NICHOLSON, 4, rue Drouot, PARIS

HOP BITTERS.

la meilleure, la plus pure et la moins coûteuse des Médecines, possède les propriétés curatives les plus efficaces. Composé de Houblon, Buchu, Chicorée, etc., son action est variée, parfaite et infaillible dans un grand nombre de cas, notamment dans les cas de *constipation, dyspepsie, gastralgie, fièvres bilieuse, intermittente* ou *paludéenne, névralgies, rhumatismes* et *goutte*, toutes les maladies de l'*estomac*, du *foie*, des *reins*, de la *vessie*, des *nerfs*. Il régénère le sang et donne fraîcheur, vie et forces nouvelles.

25.000 francs seront payés à quiconque pourra prouver que le **Hop Bitters** n'a pas guéri ou tout au moins soulagé, ou à quiconque prouvera qu'il contient quoi que ce soit de nuisible dans sa composition.

Se vend chez tous les Pharmaciens. — Si votre Pharmacien n'en est pas pourvu, adressez-vous à M. ACARD, *pharmacien de première classe, à St-Mandé, près Paris*, qui vous enverra de suite franco, contre mandat-poste, la quantité de flacons que vous désirerez, à raison de 5 francs par flacon.

Pour empêcher la fraude, nous recommandons de briser les bouteilles vides plutôt que de les jeter.

POMPES BROQUET ✻

SPÉCIALES POUR VINS ET CIDRES. *121, rue Oberkampf, Paris.* Envoi franco de Catalogue.

Médaille d'Or Exp. Int^le de Ph^cie Vienne 1883

Le **Sirop** du Dr **Zed** est un calmant précieux pour les Enfants dans les cas de *Coqueluche, Insomnies*, etc., contre la *Toux nerveuse, des Phthisiques, Affections des Bronches, Catarrhes, Rhumes*, etc.

PARIS, 22 & 19, rue Drouot, et Ph^cies.

à Céder de suite

ALCAZAR LYRIQUE

entièrement construit à neuf

S'adresser : rue de Provence au Propriétaire ou au bureau du Journal.

SAVON ANTISEPTIQUE AU

GOUDRON BORATÉ

Maladies de la peau, lavages antiseptiques, crevasses, engelures, etc. Pr 2 fr. Tous pharm. Env. Fco mand. J. REBUTAT Aîné, Marseille.

A LA LYRE PROVENÇALE

Fabrique d'Instruments de Musique

MAISON DE CONFIANCE

TH. ROBERT

LUTHIER

Rue des Récollettes, 13

ET

Rue de l'Arbre, 1

MARSEILLE

Mal. du Foie de Matrice Fr^s blanches — Etablissement Thermal ET EAU DE — Scrofule Glandes Tumeurs

BONDONEAU

Près *Montélimar* (Drôme). — 5 à 10 fr. par jour. 1 bouteille par jour contre l'**Obésité**, surtout celle du ventre. — Ecrire au Gérant pour caisse de 60 bouteilles (32 fr.) prise à la Gare de Montélimar.

MÉNAGÈRES ÉCONOMES

ESSAYEZ & JUGEZ!

LA RABELINE — VÉRITABLE TEINTURE DES MÉNAGES

PRODUITS INCOMPARABLES — POUR TEINDRE SOI-MÊME EN TOUTES NUANCES SANS PRÉPARATION

MARQUE DÉPOSÉE

DÉPOT

CHEZ TOUS LES M^ds DE COULEURS EPICIERS & MERCIERS

PASTILLES DIGESTIVES

HECTOR LAVOIX

A BASE DE

PAPAÏNE

pepsine végétale extraite du Carica Papaya

ET DE

COCA

(la Plante Sacrée des Incas)

COMBINÉES avec le SEL de VICHY

Préparées par E. ACARD, Pharmacien de 1re classe à PARIS

ADMISES DANS LES HOPITAUX

Agréables au gout et d'une efficacité réelle

CONTRE

les affections des voies digestives crampes, pesanteurs d'estomac, aigreurs, digestions difficiles, inappétence, gastrite, dyspepsie et tous malaises de l'estomac.

2 fr. la Boîte de 100 Pastilles

Dans toutes les Pharmacies

Gros : MM. PIOT, FRÈRES

28, Rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie

PARIS

FACTURES pour BUREAUX de TABACS

MODES

LE MEILLEUR, LE PLUS BEAU ET LE MOINS CHER DES JOURNAUX DE MODES EST

LA SAISON

JOURNAL ILLUSTRÉ DES DAMES

28, RUE DE LILLE, 28, A PARIS

paraissant le 5e et le 15 de chaque mois.

L'année entière contient environ 2000 magnifiques gravures noires représentant les dernières nouveautés en objets de toilette et petits ouvrages de dames, avec un texte explicatif clair et précis, plus de 200 patrons en grandeur naturelle et au moins 400 dessins de broderie. L'édition de luxe donne, outre ces éléments, 36 belles gravures coloriées dues aux premiers artistes.

Prix d'abonnement affranchissement compris :

	an	6 mois	3 mois
Édition ordinaire	7 fr.	4 fr.	2 fr. 25
Édition de luxe	16 fr.	8 fr. 50	4 fr. 50

Les abonnements partent du premier de chaque mois et sont payables d'avance.

On s'abonne chez tous les libraires et aux bureaux de poste.

Envoi gratuit de numéros spécimens sur demande affranchie adressée à l'Administration du Journal, 28, rue de Lille, à Paris.

KEMMERICH

EXTRAIT DE VIANDE KEMMERICH

5 Diplômes d'honneur — 5 Médailles d'or

dont l'emploi s'est généralisé partout doit son succès à sa qualité supérieure et à son prix modéré. **Le BOUILLON CONCENTRÉ KEMMERICH**, exclusivement préparé avec de la viande de bœuf, fournit *instantanément* un Consommé excellent.

EN VENTE CHEZ TOUS LES DROGUISTES ET ÉPICIERS

Agent général pour la France : P. BUBOSC, PARIS

LE

COURRIER FRANÇAIS

ILLUSTRÉ

Jules ROQUES, *Directeur* — 1re ANNÉE

Le plus artistique des journaux illustrés. Aucun journal de ce prix ne donne dans chaque numéro autant de dessins intéressants — 7 pages de dessins sur 12. — 0,30 cent. le numéro dans tous les kiosques et librairies. Abonnements, Paris et province, 15 fr. par an ; étranger, 22 fr. — Bureaux du Journal, 14, rue Séguier, Paris.

On demande un Correspondant dans notre ville, pour la vente au Numéro.

Certifié conforme.

Le Gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre :

Le Maire,

© VILLE DE SISTERON